

Vœux de Claudy LEBRETON, Président de l'ADF

(seul, le prononcé fait foi)

Mercredi 26 janvier 2011 – ADF

Monsieur le Ministre,

Mesdames et Messieurs les Président(e)s de Conseils généraux, Cher(e)s Collègues,

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Je veux tout d'abord vous remercier sincèrement d'être venus aussi nombreux à cette cérémonie de vœux de l'ADF. Si je suis sensible à votre présence aujourd'hui, c'est que ces instants républicains de partage et de convivialité revêtent à mes yeux une importance toute particulière.

Ils permettent de dresser un premier bilan de l'action des douze mois écoulés et de fixer ensuite un cap, une ligne de conduite pour les 365 jours à venir. Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'après une année 2010 extrêmement riche – j'y reviendrais –, 2011 s'annonce comme une année passionnante et particulièrement intense pour les départements de France.

Dans cette perspective, **je sais pouvoir compter sur chacun d'entre vous** pour mener, en bonne intelligence, un travail de qualité à nos côtés. Dans vos

domaines de compétences, **vous êtes pour nous des partenaires indispensables** et je tenais ici à vous en remercier très respectueusement aujourd'hui.

1. **Cette année 2011 débute, il me semble, par quelques nouvelles qui font sens.**

La première nous vient de Tunisie, où le régime autoritaire de BEN ALI a fini par tomber sous la pression d'un peuple sevré depuis trop longtemps de liberté. Cet événement inattendu est là pour nous prouver à quel point la volonté du peuple peut venir à bout de n'importe quelle citadelle qu'on croyait jusque-là imprenable.

Comme beaucoup d'entre vous, **je me réjouis de ce tournant** majeur dans l'histoire de ce pays et du Maghreb. Je souhaite que la transition démocratique qui s'opère maintenant se fasse sans violence et dans un souci de rassemblement national.

C'est un pays que je connais bien, et nous devons, dans ce moment important, être au côté de nos amis tunisiens et appuyer leur démarche s'ils nous le demandent.

La seconde, c'est le bilan démographique de la France publié par l'INSEE la semaine dernière.

Au 1er janvier 2011, **la France comptait pour la première fois 65 millions d'habitants**. En trente ans, c'est-à-dire en l'espace d'une génération, la population française a donc augmenté de 10 millions. Dans le même temps, la population allemande progressait de 4 millions. Et les populations de la Grande-Bretagne et de l'Italie, qui étaient identiques à la nôtre au début des années 80, lui sont maintenant inférieures de 3 ou 4 millions.

En 2010, l'indicateur conjoncturel de fécondité atteint ainsi son plus haut niveau en France depuis la fin du baby-boom en 1973, avec **2,01 enfants par femme**. Nous battons ainsi des records de natalité au niveau européen.

De même, l'espérance de vie augmente de quatre mois, tant pour les hommes (78,1 ans) que pour les femmes (84,8 ans).

Cette dynamique démographique tranche avec la sinistrose ambiante qu'on nous sert à longueur d'éditorial, de reportage ou de sondage. Dernier en date, le sondage BVA Gallup International, indique que 61 % voient dans 2011 une nouvelle année de difficultés, contre 28 % en moyenne dans le monde.

Ce fort pessimisme constaté à l'heure actuelle, notamment chez les jeunes, n'empêche pas nos concitoyens de fonder des familles nombreuses. Cherchez l'erreur...

C'est en tous cas une chance pour notre pays et il nous revient de faire fructifier ce dynamisme démographique par des politiques publiques sans cesse plus innovantes. Dans cet enjeu, les départements ont une place prépondérante à tenir.

Avant que nous franchissions officiellement la barre des 65 millions d'habitants au 1^{er} janvier de cette année, 2010 s'était donc écoulée, avec son lot de bonnes et de mauvaises surprises.

2. **Que peut-on retenir, pour ce qui nous concerne plus directement, de l'action menée par l'Assemblée des Départements de France l'an passé ?**

Beaucoup de choses évidemment et, pour ne pas être trop long, je n'évoquerais brièvement ici que les principales.

Tout d'abord, la réforme territoriale lancée par le Chef de l'Etat au mois d'octobre 2009 et qui vient tout juste d'être promulguée après son passage devant le Conseil constitutionnel qui a finalement abouti à la censure du tableau de répartition des conseils territoriaux.

Je ne souhaite pas ici refaire le débat qui nous a grandement occupé, ce temps là est derrière nous maintenant, mais je dois cependant vous dire que **je suis toujours autant convaincu, et la majorité de l'ADF avec moi, que cette réforme est loin d'être à la hauteur des enjeux** et des attentes de nos concitoyens.

Notre démocratie locale, construite patiemment depuis près de 30 ans, mérite incontestablement bien mieux que ce texte sans ambition ni vision claire de notre organisation territoriale.

C'est la raison pour laquelle, avec d'autres, j'ai souhaité que l'ensemble des associations d'élus se retrouvent pour mener ensemble une réflexion profonde sur l'avenir de la décentralisation dans notre pays.

L'organisation de ces « **Etats généraux de la démocratie territoriale, des libertés locales et de la fiscalité** », comme je les appelle, est en train d'être débattue et j'espère bien qu'ils pourront voir le jour concrètement, sur les territoires, avant l'été. Je constate avec plaisir que mon ami Alain ROUSSET a lui-même repris à son compte cette idée de la résolution du Congrès de l'AMF et envisage de proposer un « acte III » de la décentralisation.

Peu importe le nom. Ce qui est clair et visible c'est que la réforme territoriale voulue par le gouvernement est un échec et que les élus locaux doivent reprendre eux-mêmes le flambeau pour proposer à nos concitoyens, mais aussi à nos partenaires, sur les territoires, une nouvelle donne territoriale afin de construire la France décentralisée et modernisée que nous voulons.

Je remarque d'ailleurs que Philippe RICHERT, le nouveau ministre des collectivités territoriales, souhaite relancer concrètement le dialogue entre l'Etat et les différents niveaux de collectivités, notamment à travers la Conférence nationale des exécutifs. C'est une bonne initiative ! Espérons qu'il aura les moyens de son action dans les mois qui viennent.

Ce qui est incontestable, c'est que la décentralisation doit désormais connaître une nouvelle étape, bénéficier d'un nouveau souffle. C'est, d'après moi, le sens de l'histoire. Nous, élus locaux, devons profiter de cette année 2011 pour

formuler des propositions pour les soumettre à l'opinion publique lors du débat présidentiel, un débat central dans notre démocratie.

Autre dossier qui fait l'objet de toutes nos attentions en 2010 et qui nous occupera encore largement en 2011 : **la situation financière extrêmement délicate des départements.**

La remontée des droits de mutation à titre onéreux ne doit pas être « l'arbre qui cache la forêt ».

Vous connaissez tous la situation qui est la nôtre aujourd'hui : sous l'effet combiné de la réforme fiscalité locale et de la hausse importante des dépenses sociales composées essentiellement des trois allocations individuelles de solidarité (APA, PCH, RSA), l'ensemble des Conseils généraux connaissent d'immenses difficultés budgétaires de nature structurelle.

Je ne vous cache pas que ce constat, reconnu par tous maintenant est extrêmement préoccupant pour l'avenir de nos collectivités et des politiques qu'elles mettent en œuvre localement.

Ces raisons nous avaient poussés à rédiger de manière pluraliste une proposition de loi visant à rééquilibrer le financement de ces trois allocations au titre des principes fondateurs de notre Pacte social républicain. Ce texte a fait l'objet d'une discussion en séance publique au sein de la Haute Assemblée le 9 décembre dernier.

J'étais présent en séance cet après-midi là et je dois dire que les présidents de départements sénateurs qui se sont exprimés ont fait valoir des arguments de grande qualité. Ils n'ont malheureusement pas suffi à convaincre le Gouvernement et la majorité présidentielle de la nécessité d'adopter ce texte.

Nous prenons acte de ce vote, c'est la règle de notre démocratie parlementaire, mais nous restons convaincus de la justesse de notre travail et de notre mobilisation dans ce domaine.

D'ailleurs quel a été l'argument, le seul d'ailleurs, pour refuser notre proposition ? Je le cite car si cette position n'était pas si grave de conséquence pour les politiques et les services publics départementaux, elle ferait sourire : « **la proposition de loi revient à transférer une charge sur l'Etat** ». Voilà ce qu'on nous a dit !

Quant aux solutions proposées par le Gouvernement dans la loi de finances 2011 ou dans la loi de finances rectificative pour 2010, elles sont clairement insuffisantes. Elles permettront tout le moins aux départements les plus en difficultés de bénéficier en quelque sorte d'une bouée de sauvetage afin de garder la tête hors de l'eau cette année.

Des dizaines d'autres sujets, tout aussi importants, on fait l'objet d'un suivi extrêmement attentif par l'ADF l'an dernier : du Fonds national de protection de l'enfance au projet de loi de finances en passant par la couverture numérique des territoires. Je ne peux pas faire ce midi l'inventaire exhaustif de

tous les terrains d'opérations – pour reprendre une formule quelque peu militaire – sur lesquels notre association s'est engagée cette année.

Pour plus de détails, je vous renvoie donc avec beaucoup de plaisir au 1^{er} rapport d'activité édité par l'ADF pour l'année 2009/2010. Ce document rapporte avec beaucoup de précisions le travail réalisé quotidiennement par notre Assemblée au service des départements et de leurs habitants.

A ce propos, je voudrais en profiter pour saluer l'engagement et le professionnalisme de l'ensemble du personnel de cette maison qui ne compte pas ses heures pour répondre du mieux possible à vos sollicitations et engager avec vous un dialogue constructif.

Il me semble que toute cette énergie déployée par nos équipes et par vous-même au service de l'intérêt départemental s'est concrétisée de fort belle manière à l'occasion de notre 80^e Congrès qui s'est déroulé fin octobre dans le département de Vaucluse, en Avignon.

Ce fut de l'avis de tous, un Congrès réussi. Les débats, qui avaient lieu dans la superbe salle historique du conclave, furent tout au long de ces deux jours d'une grande qualité. Je n'abuserais pas ici de la référence assez classique à la « fumée blanche » mais je dois bien dire que l'adoption d'une résolution finale unanime m'a particulièrement réjoui.

Ce texte voté de fait par les 102 présidents de départements pose un constat clair sur notre situation actuelle et souligne la nécessité de trouver rapidement

des solutions pérennes. C'est donc dans un esprit de rassemblement que la grande famille des départements a achevé l'année qui s'est écoulée.

La page de 2010 étant maintenant bel et bien tournée, quels sont alors les chantiers qui occuperont notre association pour 2011 ? J'en évoquerais plus spécifiquement deux.

Le premier d'entre eux est incontestablement celui de la réforme de la dépendance annoncée par le Président de la République en fin d'année. Il s'agit d'un dossier que nous suivons ici depuis très longtemps et dont nous avons souhaité nous emparer, avant même le calendrier dévoilé par le Gouvernement.

De mon point de vue, le vieillissement de la population de notre pays, qui correspond notamment à la progression constante de l'espérance de vie, n'est pas un fardeau pour notre société. C'est au contraire un atout et nous devons nous préparer à le valoriser pour améliorer notre bien être collectif. Dans ce cadre, la mise en œuvre d'une solidarité effective est et sera déterminante.

C'est la raison pour laquelle nous avons lancé le 11 janvier dernier des « Assises de l'autonomie et de la dépendance » propre à notre association et à la spécificité du rôle des départements dans ce domaine. Elles prendront dans un premier temps la forme de trois ateliers thématiques, dont le deuxième a lieu cet après-midi même, visant à faire le point sur l'état des connaissances et des pratiques en la matière.

A l'issue de ce cycle de réflexion conduit en collaboration avec de multiples experts, j'espère vivement que nous serons en mesure de présenter, à l'occasion d'une grande journée conclusive au printemps prochain, une plateforme propre à l'ADF sur ce dossier majeur.

Avant cela, se sera déroulé le second événement important pour les départements de France. Je veux bien évidemment parler des élections cantonales qui auront lieu les 20 et 27 mars prochain sur l'ensemble de notre territoire, à l'exception de Paris.

La moitié des cantons seront ainsi renouvelés, soit près de 2 000. Je souhaite vivement que cette campagne se déroule dans un esprit républicain respectueux de toutes les sensibilités. Des débats auront lieu dans les territoires, ils seront probablement très vifs et engagés, mais ils devront toujours faire honneur aux missions qu'exercent nos collectivités au service de nos concitoyens. Pour dire les choses plus directement, j'espère que le fond l'emportera sur les polémiques stériles.

A l'issue de ce scrutin, de nouvelles personnalités viendront sans aucun doute enrichir les rangs de notre association. Nous les accueillerons avec beaucoup de plaisir et de respect. Les instances de l'ADF feront par conséquent, l'objet d'un renouvellement comme cela est prévu statutairement. Ce dernier aura très probablement lieu à la mi-mai à Paris.

D'autres moments, plus sportifs ceux-là, viendront également rythmer cette année 2011. Je pense par exemple au Tour de France dont nous sommes partenaires depuis 5 ans déjà. Comme chaque année, les équipes

départementales veilleront à la qualité des routes et à la sécurité des coureurs tout au long du parcours, pour le plus grand plaisir de nos compatriotes, amateurs de cyclisme.

Plus simplement, notre volonté d'être présent partout où l'intérêt des départements est en jeu nous amènera à poursuivre quotidiennement nos missions traditionnelles. D'auditions parlementaires en rencontres ministérielles, de colloques en visites de terrain, de commissions en réunions, les élus et les collaborateurs de l'ADF représenteront avec conviction celles et ceux qui œuvrent chaque jour dans nos Conseils généraux. Soyez sur ce point, Mesdames et Messieurs, Chers Amis, assurés de notre détermination et de notre disponibilité.

Il ne me reste donc plus qu'à vous souhaiter, le plus sincèrement du monde, mes meilleurs vœux pour l'année 2010. Quelle soit pleine de joie et de bonheur pour vous-même et pour ceux qui vous sont chers. Et si j'avais une priorité à formuler parmi ces vœux de prospérité, ce serait la santé ! Car, au fond, c'est bien là l'essentiel.

Et si nous pouvions rompre avec ce que Jean-Paul Delevoye, Médiateur de la République constatait récemment : « le chacun pour soi a remplacé l'envie de vivre ensemble », nous aurons fait des progrès.

Je vous remercie.